

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 11 juillet 2024

N° CS2024-32
RESSOURCES
HUMAINES :
APPROBATION DU
TABLEAU DES EMPLOIS
DU POLE
METROPOLITAIN

L'an deux mil vingt-quatre, le onze juillet à midi trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président, Convocation du : 03 juillet 2024
Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN
Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Denis LINGLIN - M. Vincent SCATTOLIN – M. Daniel RAPHOZ - Christine DUPENLOUP - M. Hubert BERTRAND – M. Max GIRIAT – M. Claude MANILLIER – M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY - M. Denis MAIRE – Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – M. Julien BOUCHET - Mme Carole VINCENT– M. Pierrick DUCIMETIERE – M. Claude THABUIS – Mme Catherine BRUN - M. Benjamin VIBERT – M. Sébastien JAVOGUES

• Délégués suppléants :

M. Bernard VUAILLAT suppléant de M. Patrice DUNAND – M. Jacques DUBOUT suppléant de Mme Aurélie CHARILLON – M. Jean-Michel VOUILLOT suppléant de M. Patrick ANTOINE – M. Christian AEBISCHER suppléant de M. Alain LETESSIER - M. Laurent DUPAIN suppléant de M. Pierre-Jean CRASTES

• Délégués représentés :

M. Bernard BOCCARD donne procuration à M. Denis MAIRE

• Délégués excusés :

M. Patrice DUNAND - Mme Annick GROSROYAT - Mme Aurélie CHARILLON - Mme Isabelle HENNIQUAU - M. Christophe ARMINJON - Mme Marie-Pierre BERTHIER - Mme Chrystelle BEURRIER - Mme Claire CHUINARD – M. Cyril DEMOLIS - M. François DEVILLE – M. Christophe SONGEON - M. Jean-Claude TERRIER – M. Bernard BOCCARD - M. Patrick ANTOINE M.

Nombre de délégués
titulaires en Exercice : 44

Nombre de délégués
Présents : 23
Pouvoirs : 01

Yves CHEMINAL - Jean-Luc SOULAT – M. Pierre-Jean CRASTES – M. M. Florent BENOIT – M. Michel MERMIN – M. Stéphane VALLI – M. Philippe MONET - M. Yves MASSAROTTI – M. Eddi ETIENNE - M. Alain LETESSIER - Régis PETIT - Mme Nadine PERINET

RESSOURCES HUMAINES : APPROBATION DU TABLEAU DES EMPLOIS DU POLE METROPOLITAIN

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;

- Vu les articles 5711-4 et 5212-33 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° CS 2024-03 en date du 9 février 2024 portant adoption du tableau des emplois ;

Au vu des missions portées par le Pôle métropolitain et des inscriptions budgétaires prévues au budget primitif 2024, il est proposé de modifier le tableau des emplois afin de :

- Transformer deux postes d'Attaché territorial en deux postes d'Attaché principal territorial
- Transformer un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe en poste d'adjoint administratif.

Filière administrative :

Catégorie A

- 1 emploi fonctionnel à temps complet de Directeur Général des Services du Pôle métropolitain (selon la strate démographique des communes de 10 000 à 20 000 habitants)
- 4 emplois permanents à temps complet au grade d'attaché principal territorial dont un à détacher sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services
- 10 emplois permanents à temps complet au grade d'attaché territorial

Catégorie B

- 2 emplois permanents à temps complet au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe

Catégorie C :

- 1 emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint administratif
- 2 emplois permanents à temps complet au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Filière technique :

Catégorie A

- 1 emploi permanent à temps complet au grade d'ingénieur principal territorial

L'ensemble de ces postes est récapitulé dans le tableau des emplois ci-dessous.

Les dépenses résultant de ces créations ou modifications sont inscrites aux crédits du chapitre globalisé 012 du Budget primitif 2024.

Pôle métropolitain du Genevois français				
BUDGET PRINCIPAL			BP 2024	
EMPLOI PERMANENT				
Grades	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	dont non titulaire(s)
EMPLOIS FONCTIONNELS				
Dir Ets Publics 10 à 20 000 hts	A	1	1	
Total emplois fonctionnels		1	1	
Filière administrative				
Attaché principal	A	4	4	
Attaché	A	10	9	6
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	2	2	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B			
Rédacteur	B	0	0	
Adjoint administratif	C	1		
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	2	2	
Total Filière administrative		19	17	6
Filière technique				
Grades	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	dont non titulaire(s)
Ingénieur principal	A	1	1	
Ingénieur	A			
Technicien supérieur territorial chef	B			
Technicien supérieur territorial principal	B			
Technicien supérieur territorial	B			
Contrôleur de travaux en chef	B			
Contrôleur principal de travaux	B			
Contrôleur territorial de travaux	B			
Agent de maîtrise principal	C			

Agent de maîtrise	C			
Adjoint Technique principal 1ère classe	C			
Adjoint Technique principal 2ème classe	C			
Adjoint Technique 1ère classe	C			
Adjoint Technique 2ème classe	C			
Total Filière technique		1	1	
Total		21	19	6

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le tableau des emplois tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 12/07/2024

Publié ou notifié le 12/07/2024

Le Président,
Christian DUPESSEY



The seal of the Métropole de Genève is circular, featuring a central figure holding a staff and a scale, surrounded by the text 'Métropole de Genève' and 'R.F.'.